

Limours

Parcourons ensemble

2020

2023

Bilan mi-mandat



Engagement • Respect • Solidarité

- 2 Limours, une ville où il fait bon vivre
- 8 Limours, une ville à la campagne
- 22 Limours, une ville vivante
- 30 Limours, une ville solidaire
- 38 Limours, une ville dynamique
- 48 Limours, une ville d'avenir



Chère Limourienne, cher Limourien,

En renouvelant votre confiance à l'équipe **«Aimons Limours»**, en 2020, vous avez élu une équipe engagée, responsable, volontaire, loin de toute idéologie partisane. Le moment est venu d'établir un bilan à mi-parcours, 2020-2026. C'est tout d'abord mettre à profit un temps de réflexion afin de partager avec vous les trois ans qui viennent de s'écouler. C'est aussi raconter «une histoire». Celle qui est ancrée autour de l'ADN du nom que porte l'équipe municipale de la majorité **«Aimons Limours»**. Vingt-quatre élus de la majorité sont à mes côtés chaque jour. Ils aiment profondément leur ville. Ils y sont très attachés au point de s'être engagés pour six ans dans une belle aventure collective au service des Limouriens. Je tiens à les remercier très sincèrement, ainsi que leur famille, pour leur investissement quotidien. Ils ont tous adhéré à la devise **«Limours un pied à la ville, un pied à la campagne»**. Cela signifie que nous mobilisons chaque jour nos énergies afin qu'il fasse bon vivre dans une ville où l'on trouve tous les services essentiels de proximité : crèche, écoles, collège, lycée, salle de spectacle, bibliothèque, associations,

commerces, emplois, logement... tout en vivant dans un environnement calme, protégé, à la campagne, dans son sens le plus noble.

L'histoire de la ville s'écrit chaque jour. Elle a été cependant perturbée par un virus, le Covid. Il a rendu l'équipe encore plus forte, car il a fallu s'adapter à une multitude de changements et nous l'avons fait comme vous pourrez le lire dans les pages non exhaustives de ce document.

Je tiens aussi à remercier très sincèrement les personnels communaux pour leur travail au quotidien.

Garder le cap est essentiel. Les objectifs de l'équipe pour 2023-2026 restent de maintenir la concertation et la commu-

nication avec les citoyens, développer notre transition écologique et environnementale pour un monde plus durable, continuer d'avoir une ambition forte pour **Limours demain**, grâce à la réalisation des grands projets, tout en conservant une politique sociale engagée. Je mesure la chance d'avoir un parlementaire dans notre équipe municipale. Aussi je tiens à remercier notre sénateur, Jean-Raymond Hugonet, pour son regard pertinent et sa présence de terrain à nos côtés.

Bonne lecture à vous,

Votre maire
Chantal Thiriet



Vingt-quatre élus de la majorité sont à mes côtés chaque jour. Ils aiment profondément leur ville. Ils y sont très attachés au point de s'être engagés pour six ans dans une belle aventure collective au service des Limouriens.

Garder un pied à la ville,
un pied à la campagne.

Limours, une ville où il fait bon vivre

- p. 4 • Agora citoyenne, pour une nouvelle démocratie participative
- p. 5 • Multiplier la relation au citoyen



L'avenir de tous ne se décrète pas. Il se dessine en commun avec les habitants et les acteurs de la ville. Comment s'adapter aux nouvelles formes de communication à l'heure d'internet et des réseaux sociaux ?

Agora citoyenne, pour une nouvelle démocratie participative

Approfondissement très exigeant de la démocratie, cette démarche d'ouverture novatrice, basée sur l'engagement, le respect et la solidarité a été présentée par l'équipe municipale de la majorité lors d'une réunion plénière le 23 septembre 2020. L'objectif poursuivi est de réussir l'exercice d'une démocratie de délibération appliquée aux enjeux collectifs que nous vivons.

Il s'agit d'imaginer ensemble le LIMOURS de demain, en croisant la vision des élus, les suggestions des citoyens et les compétences d'experts reconnus sur les différents sujets. L'Agora Citoyenne constitue l'assemblée plénière, entité principale placée sous la responsabilité du Maire.

25 ateliers participatifs, axés sur 6 thématiques, et 3 réunions plénières annuelles ont déjà eu lieu :

- la **Ville Collaborative** : conception de l'espace public ;
- la **Ville Solidaire** : cohésion sociale et bien vivre ensemble ;
- la **Ville Durable** : biodiversité et nouveaux usages ;
- la **Ville Innovante** : nouvelles technologies et services urbains innovants ;
- la **Ville Dynamique** : culture, sports et patrimoine ;
- la **Ville Mobile** : mobilité et voiries du futur.



Atelier Ville Collaborative, le 28 janvier 2022.



Atelier Ville Durable, le 16 février 2022.



Mercredi 7 décembre 2022, réunion plénière de l'Agora citoyenne.

Chaque atelier est piloté, animé et rythmé par un élu. Certains ateliers sont constitués de sous-groupes de travail. Chaque Limourienne ou Limourien y est bienvenu.

Faisons nôtre la citation d'Albert Jacquard : « Il faut prendre conscience de l'apport d'autrui, d'autant plus riche que la différence avec soi-même est plus grande »...

● **Engagement**
« Nous avons mis en place des rendez-vous réguliers ainsi que des outils numériques, fluides et adaptés, permettant de consulter plus largement les habitants afin de les associer encore plus aux décisions qui les concernent. »

Multiplier la relation au citoyen

Agora Café

Autour d'une boisson, de façon libre et détendue, chaque mois, l'équipe municipale propose de venir à la rencontre des Limouriens pour débattre de sujets très divers ou d'interrogations qui les préoccupent.



Depuis le moment où il fut possible de se réunir, ce sont 24 Agora café qui ont permis d'échanger et de concrétiser certaines propositions.

Date	Heure	Lieu
1 ^{er} avril	10 h	Chaumusson
1 ^{er} avril	14 h 30	Roussigny
7 avril	18 h	Le Cormier
14 avril	18 h	Lotissement de la Gare, clos Madame
15 avril	10 h	Hauts du Parc
15 avril	14 h 30	Les Cendrières, 1/2 Couvent haut jusqu'à RPA
12 mai	18 h	Genêts, Boris Vian, Clos de la Gare
13 mai	10 h	Plaine du Couvent
13 mai	14 h 30	Chambord, Prédecelle, Verdun
26 mai	18 h	Arcades, clos Fontaines, Viaduc
3 juin	10 h	Beethoven
3 juin	14 h 30	Centre-Ville
10 juin	10 h	Guérierne
10 juin	14 h 30	Michel Berger
16 juin	18 h	Av. de la Gare, allée aux Moines, Château, 1/2 Couvent bas
23 juin	18 h	Les Pavillons
24 juin	10 h	Fonds Armenon
1 ^{er} juillet	10 h 30	Reprise de l'Agora café

Réunions de quartier



Des cycles de réunions de quartier sont organisés tous les deux ans. Le prochain cycle débute le 1^{er} avril. 17 rencontres

sont nécessaires pour couvrir le territoire de la commune. Vos élus sont à votre écoute.





Page d'accueil de l'application « Limours ma ville ».

Limours ma ville, l'appli mobile

Pour une meilleure réactivité auprès des usagers, depuis 2022, « Limours ma ville », la nouvelle application mobile, est téléchargeable sur téléphone portable depuis le PlayStore.

Cette application est un complément au site internet de la ville. Plus rapide et plus instinctif, il touche un plus large public.

Simple d'accès et évolutif, l'écran d'accueil peut être personnalisé en fonction des centres d'intérêt de l'utilisateur. Un lien direct renvoie sur l'Espace citoyens.

L'Espace citoyens remplace la GRC

Dans le cadre de la Smart City, l'équipe municipale a modernisé la gestion des relations avec ses administrés en ouvrant une plateforme pour simplifier



les démarches administratives.

Depuis décembre 2021, la Gestion Relation Citoyens (GRC), accessible sur www.limours.fr, a évolué et a été remplacée par l'Espace citoyens.

Accessible 7 jours/7 et 24 heures/24, utilisable



indifféremment sur PC, tablette ou smartphone, en un simple clic, l'Espace Citoyens permet d'accéder aux fonctionnalités proposées pour une meilleure traçabilité des demandes citoyennes et un meilleur suivi. Exemples: demander à rencontrer un élu, signaler aux services municipaux un incident de voirie, remplir un imprimé...

Cet outil participe à la modernisation des démarches administratives et à la qualité de service tout en renforçant la proximité avec les administrés.

Réseaux sociaux

Depuis mars 2020, vous pouvez retrouver les informations municipales sur la page Facebook officielle Mairie de Limours-en-Hurepoix.

Le Conseil Municipal en direct

Depuis avril 2020, 24 Conseils Municipaux ont eu lieu. Les séances du Conseil Municipal sont retransmises en direct pour une participation sans sortir de chez vous.

Limours Magazine

Les médias écrits sont nombreux car tout le monde ne maîtrise pas l'outil informatique.

- Onze numéros par an, imprimés sur papier certifié PEFC 100 %, pour une information efficace avec une nouvelle rubrique « L'actu du moment ».
- Le *Limours Pratique* et le *Livret péri-scolaire*, éditions annuelles.
- Des livrets spécifiques pour les grandes manifestations (Semaines du Développement durable et de la Solidarité, Limours à l'Unis'Sons, Fête de la science, Salon du Livre jeunesse, etc.).
- Des affiches au format A0 pour annoncer les nombreuses manifestations...

- **Engagement**
« L'affichage dynamique des informations, telle la page Facebook, la nouvelle application « Limours ma ville », l'Espace citoyens, sont aux services de tous. »



Les caractéristiques principales de la commune et sa localisation privilégiée lui confèrent bien des atouts, qui font d'elle une ville durable recherchée, répondant à la fois aux enjeux sociaux, économiques, environnementaux et culturels.

Limours, une ville à la campagne

p. 10 • Développement durable

Enjeux énergétiques

Enjeux environnementaux

Enjeux de santé publique

Enjeux citoyens

p. 19 • Patrimoine



Les caractéristiques principales de la commune et sa localisation privilégiée lui confèrent bien des atouts, qui font d'elle une ville durable recherchée, répondant à la fois aux enjeux sociaux, économiques, environnementaux et culturels.

Développement durable

Enjeux énergétiques

Photovoltaïque

Depuis bientôt un an, nous assistons à l'explosion des coûts de l'énergie. **Limours subira une augmentation de 81 % sur ses factures d'énergie électrique en 2023**, malgré son adhésion au groupement de commandes du Sipperec.

La commune est engagée depuis 2010 dans la pose de panneaux photovoltaïques sur la toiture de La Scène, du CTM et sur les logements locatifs aidés, rue des Petits Prés (souhait de la commune lors de la réalisation des 10 habitations en 2012). Une réflexion est engagée pour définir d'autres lieux d'implantation.

Engagement

« Agir chaque jour pour préserver l'avenir »



Panneaux photovoltaïques au CTM.

1. Dès 2020, nous avons sollicité la **Région via l'AREC** (Agence Régionale Énergie Climat) et l'**ALECOE** (Agence Locale Énergie Climat Ouest Essonne) sur le dossier « Mobilisation des collectivités pour le développement de l'énergie solaire en Île-de-France », projet du solaire en toiture.

Nous avons fait partie des 10 lauréats retenus. Une vingtaine de réunions se sont tenues. L'étude conduite avec l'AREC a donné les résultats suivants :

- une **dizaine de bâtiments représentant une superficie de 6 805 m²** pourrait être équipée en panneaux photovoltaïques ;
- le coût de cette opération **s'élèverait à 1,1 million d'euros**. Il est élevé, car il s'agit de bâtiments anciens ;
- cela assurerait une **production annuelle de 778 000 kWh** correspondant environ à la consommation électrique de tous les bâtiments communaux.

2. Nous avons ensuite pu bénéficier d'une seconde étude avec l'**ALECOE** (Agence Locale Énergie Climat Ouest Essonne), qui accompagne les communes dans leurs projets photovoltaïques de petite puissance (de l'ordre de 10 kW).

De ce fait, en 2022/23, nous avons orienté l'étude vers la possibilité d'équiper la terrasse de l'école maternelle E. Herriot où 200 m² pourraient être couverts :

- un chiffrage précis est en cours ;
- un accord de l'architecte des bâtiments de France est nécessaire car ce bâtiment est situé dans le périmètre de l'église ;
- après cet accord, la commune pourrait prétendre à une subvention de l'État et de la Région Île-de-France.

Compte tenu du potentiel solaire de notre région : 1 000 heures, à pleine puissance, conduiraient à une **production annuelle de 12 000 kWh** qui alimenterait l'école maternelle.

Éclairage public

L'extinction de l'éclairage public de 23h à 5h30 permet de réduire la pression lumineuse et ainsi de créer un « corridor noir », facteur de préservation de la biodiversité tant faune que flore : la perturbation du cycle de reproduction de certaines espèces nocturnes est réduite, leur vulnérabilité face à leurs prédateurs aussi.

Elle a permis d'économiser en énergie, à l'heure où les tarifs ont augmenté de façon exponentielle.

Le remplacement progressif des candélabres anciens par des Leds est programmé chaque année. Le budget prévu en 2023 s'élève à environ 60 000 €.



À gauche, éclairage traditionnel ; à droite, éclairage à led. Ces luminaires plus directionnels permettent aussi de réduire la pollution lumineuse.



Changement des chaudières dans les quatre écoles

Une 1^{re} étude chiffre ce projet à environ 1 million d'euros. Il permettrait une économie d'énergie d'environ 20 %.



Chaufferie actuelle.

L'ALEC et la visite du lotissement de la Gare

Le 8 février 2022, l'ALEC Ouest Essonne a conduit avec la commune une balade thermographique. Ces mesures doivent être réalisées de nuit, par temps froid, afin de maximiser le contraste entre la chaleur emmagasinée dans les murs et la chaleur des fuites thermiques du bâti.

Une dizaine de résidences du lotissement de la Gare ont ainsi été photographiées à l'aide d'une caméra infrarouge, permettant en temps réel d'identifier les points de fuite thermique, et donc pour les habitants de comprendre les priorités de rénovation de leur domicile.

● **Engagement**
« Nous maintiendrons la fonctionnalité des espaces agricoles et forestiers comme une priorité. »

Enjeux environnementaux

La forêt

La forêt représente 23 % du territoire. C'est un magnifique « espace de liberté » et c'est **le poumon vert de la ville** : son équilibre est vital pour lutter activement contre le réchauffement climatique. Les massifs forestiers communaux sont placés en Espaces Naturels Sensibles (ENS) dans le PLU.

Depuis 2020, Limours s'est engagée dans une analyse de ce patrimoine immatériel. Un contrat d'engagement a été signé avec l'ONF, qui coupe, débroussaille et nettoie les chemins principaux et le parcours de santé, pour un accès plus sécurisé.

Pour plus de confort, la commune a investi dans de nouvelles tables de pique-nique, ainsi que des poubelles installées aux entrées et près des bancs du bois communal.



Bois communal.

Prochainement, une partie du bois dit « Thalès » sera rétrocédé à la commune et deviendra bois communal.

Pour notre bien-être et pour nous ressourcer, allons vérifier ce qu'écrivait J. Giono : « *il y a dans la forêt des bruits qui ressemblent à des paroles* »...

Le Règlement Local de Publicité

La commune soucieuse de son cadre environnemental a établi en 2022, avec le concours d'une agence spécialisée, un nouveau « RLP » : document à valeur juridique nécessaire à la préservation de l'harmonie du paysage urbain et de ses abords. Il a été réalisé dans un souci accru d'équilibre entre cet enjeu et la vitale liberté pour les entreprises et commerçants de se faire connaître au moyen des enseignes, pré-enseignes et publicités.

Il permet d'harmoniser les enjeux paysagers et économiques de notre commune, tout en protégeant notre patrimoine et notre cadre de vie.

L'Arboretum

Suite aux propositions faites par le groupe de travail lors des ateliers Ville Durable, l'Arboretum est entré dans une phase de revitalisation, avec l'élagage,



l'aménagement et aussi l'installation de zones de bois mort entremêlé qui apporteront un abri aux insectes et aux hérissons.

Le traitement d'une partie de la zone en « gestion différenciée », avec un nombre réduit de tontes par an, permet également d'accroître la biodiversité locale.



Copeaux de bois pour maintenir l'humidité.

Travail des agents communaux dédiés aux espaces verts

Avec le changement climatique, la gestion de l'eau joue un rôle central dans l'activité du service « espaces verts ». En 2022, dans un souci d'économie, des mesures ont été décidées : plantation de fleurs plus économes en eau, paillage, arrosage programmé, utilisation des déchets d'élagage en couverture de sol...



Arrosage en goutte à goutte

Un nouveau contrat « entretien des espaces verts » a été voté lors du Conseil Municipal de janvier 2023, tenant compte des nouveaux paramètres éco-durables.



Distribution de bulbes des massifs printaniers aux Limouriens.

Écopâturage

Depuis 2021, la commune a fait le choix de « louer » un troupeau de 6 moutons d'Ouessant pour le faire paître sur la parcelle herbée du CTM ainsi qu'à l'arrière de La Scène.

Par ailleurs, un troupeau de moutons de 400 têtes, grâce à ses passages réguliers, prévient la pousse de ligneux sous

la ligne THT, difficile d'accès, passant au sud de Limours sur un terrain de 2 500 m².

Ces initiatives visent à enrichir la biodiversité des parcelles concernées et à diminuer l'empreinte carbone liée aux engins thermiques.

À l'occasion de ses transhumances périodiques, ce troupeau sera régulièrement visible sur la commune.

Orchidées et gestion différenciée

Un des effets visibles d'amélioration de la biodiversité sur Limours est le marqueur « Orchidées ».

En 2012, la flore de Limours, inventoriée par Jean Guittet, était riche de 444 espèces végétales dont une seule orchidée.

En 2022, sept espèces ont été identifiées sur le territoire, dont deux sous forme de peuplements assez conséquents.



Orchidée limourienne.

La gestion différenciée, visant notamment à permettre un cycle biologique annuel complet à certains endroits, a permis cette récente émergence. Cela a également un impact sur les insectes pollinisateurs, dont la population se retrouve renforcée, enrichissant les écosystèmes locaux.

STEP, station d'épuration des eaux usées

Essentiels à notre environnement, et bien cachés dans le sous-sol, nos réseaux d'eaux usées se dirigent vers la STEP, gérée par le SIAL (Syndicat

Intercommunal d'Assainissement) et située sur la commune de Briis-sous-Forges. Elle utilise une technologie mixte de membranes filtrantes (afin d'enlever les particules) et de roseaux (afin de dépolluer les eaux). L'équipement est suffisamment efficace pour que l'eau en aval de la STEP soit de qualité baignade.

La séparation eaux usées/eaux pluviales par l'ensemble des particuliers et les collectifs est essentielle pour ce type d'équipement.

En cas de fortes précipitations, l'apport d'eaux pluviales dans les eaux usées pourrait faire monter en charge le réseau d'évacuation jusqu'à dépasser la capacité de la STEP et provoquer une pollution locale.

Afin d'éviter une telle situation, la commune fait réaliser des enquêtes de conformité de séparation d'eaux usées/eaux pluviales sur les habitations.

Par ailleurs, les canalisations d'eaux usées, tant au niveau communal qu'au niveau intercommunal, sont régulièrement entretenues et, si nécessaire, remplacées suivant un plan d'entretien pluriannuel.

Pour des raisons de maintenance et de performance de la STEP,

La prise de conscience collective des citoyens est incontournable pour un sujet aussi fondamental mais non visible.



Les bassins de filtration de la STEP.



La STEP du SIAL à Briis-sous-Forges.



Transhumance d'un troupeau de 400 moutons.

un remplacement des membranes est prévu par le syndicat.

La commune, quant à elle, travaille actuellement sur son nouveau SDA, Schéma Directeur d'Assainissement, qui sera effectif en 2024.

Enjeux de santé publique

Loi Egalim et lutte contre le gaspillage alimentaire

La loi Egalim, loi pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et une alimentation saine et durable, a de grands impacts dans la restauration collective. Avec notre prestataire, nous avons mis en place :

- la réduction du plastique (suppression des couverts en plastique, des gobelets et expérimentation de nouveaux contenants pour la remise en chauffe des plats) ;
- la diversification des sources de protéines (mise en place d'un menu végétarien par semaine) ;
- une obligation d'approvisionnement responsable, présence dans les menus de produits HVE (Haute Valeur Environnementale), bio, locaux ;
- l'information et la consultation des convives (commission des menus et mention de l'origine des produits sur les menus en ligne ou affichés) ;
- la lutte contre le gaspillage alimentaire (commandes réalisées au plus juste, sensibilisation des animateurs et des enfants au quotidien, calcul de la quantité de restes non consommés, don au Carrefour des Solidarités en cas de surplus).

Îlot de fraîcheur

Une réflexion est engagée avec les parents d'élèves et les enseignants de

l'école élémentaire Les Cendrières sur la façon de rendre la cour de récréation plus fraîche en raison du changement climatique. Le dossier a été déposé par l'association des parents d'élèves auprès de la Région afin d'obtenir une subvention du budget participatif, qui couvrirait le projet à 100 %.

Vélo et liaisons douces

Suite aux réflexions et travaux réalisés pendant les ateliers Ville mobile, beaucoup d'idées et de suggestions ont été proposées pour améliorer la circulation douce au cœur de notre ville, et plusieurs actions ont été entreprises :

- de nouveaux parkings à vélo ont été installés dans des lieux stratégiques, au rond-point avenue de Chambord, dans le Parc des Cendrières, ainsi que dans les écoles ;



Parc des Cendrières et arrêt de bus Chambord : installation de porte-vélos réalisée suite aux réflexions de l'atelier Ville mobile de l'Agora citoyenne.

- la mise en place de panneaux de signalisation et d'identification des voies douces et partagées est en cours ;
- une réflexion sur une voie douce entre Limours et Pecqueuse ou sur un chaucidou (chaussée à voie centrale banalisée pour matérialiser un espace pour les cyclistes) est à l'étude ;
- les liaisons intercommunales et la Véloscénie sont au cœur de nos réflexions. C'est un travail commun

avec la CCPL et les communes limitrophes. Le tronçon Limours Boullayles-Troux est attendu avec impatience, car il permettra de relier Limours au RER de Saint-Rémy-lès-Chevreuse.



Randonnée à vélo sur la Véloscénie.

Rucher partagé

La commune soutient le fonctionnement d'un rucher partagé, géré par l'association «Le Rucher partagé de Limours-en-Hurepoix».

Les derniers hivers ont montré un affaiblissement récurrent des essaims dû à une trop faible quantité de réserves réalisées en fin de saison : le projet de plantation sur la commune d'arbustes mellifères à floraison tardive a été défini et sera mis en œuvre prochainement. La commune a été reconnue le 15 novembre 2021, comme ayant une «Démarche remarquable» envers l'abeille et la biodiversité en général. Elle a obtenu le label «APicité, 2 abeilles».



Verger pédagogique

Croissant tranquillement, les arbres fruitiers du verger communal, généreux en fleurs ont donné quelques fruits en 2022. Chacun peut désormais aller les goûter. Ce verger, ainsi que le Parc des



Verger pédagogique dans le Parc communal.

Cendrières sont deux des composants de la «trame verte».

Parc communal des Cendrières

Le Parc est en parfaite harmonie avec les enjeux du développement durable, de la santé et de la solidarité :

- végétalisation d'un espace en milieu urbain, respectant la biodiversité ;
- favorisation du Vivre Ensemble grâce à la création de cheminements pour la promenade, bancs, parcours de santé, théâtre de verdure...
- accessibilité aux Personnes à Mobilité Réduite, 100% des sentes et 40% des agrès ;
- développement du sport et de l'éducation à l'environnement.

La ville entretient et fait évoluer ce parc pour ses habitants mais aussi pour bon nombre de pratiquants du territoire.



Parc des Cendrières.





Orée du bois.

Orée du Bois

Afin de se promener en toute sécurité, nous avons institutionnalisé la fermeture de l'Orée du Bois le dimanche et réalisé la réfection d'une sente piétonne en grave stabilisée.

Enjeux citoyens

Éco-gestes des personnels

Les personnels ont été sensibilisés aux gestes du quotidien permettant de faire baisser la facture énergétique de chaque service et aussi son empreinte carbone : recyclage, ordinateur éteint, tri alimentaire...

Initiatives locales

La deuxième édition des Semaines du Développement durable, créées en 2021, vient de s'achever. Des ateliers de sensibilisation encourageant les initiatives locales d'appropriation des espaces et la meilleure gestion de ces derniers y ont été organisés.

Associations, écoles primaires, collège, lycée, chacun apporte sa pierre à l'édifice d'un travail en commun et transgénérationnel, que la commune s'attache à rendre visible au plus grand nombre, dans le respect des principes du Développement durable.

Un Limourien, de sa propre initiative, a nettoyé la passerelle du pont du parking rue de Marcoussis, participant ainsi aux actions citoyennes communales. Merci à toutes celles et ceux qui participent à rendre notre cadre de vie à tous plus agréable.



Le triporteur électrique pour les agents communaux est commandé.

Patrimoine

Le patrimoine, dans sa diversité, est une source de richesse collective et incite au dialogue. Il joue un rôle de cohésion entre les peuples et les cultures. La reconnaissance d'un art ou d'un monument permet de valoriser une civilisation aux yeux du reste du monde. Avec ses 500 ans d'histoire, l'église Saint-Pierre en est le plus bel exemple.

L'église Saint-Pierre

En 2022, s'est achevée la première tranche de la réfection de la toiture à l'aplomb de la croisée du transept, dont l'étanchéité désormais assurée permettra la résorption des principales pathologies du bâtiment et des risques induits.



La suite concernera la tour-clocher Gaston d'Orléans, dont la maçonnerie, en délitement, laisse les meulières se détacher, imposant un périmètre de sécurité.

Beaucoup d'entre nous sont attachés au patrimoine des édifices. Consciente de cela, l'équipe municipale a souhaité

donner à ce chantier une dimension supplémentaire en mobilisant des Limouriens, au moyen de la souscription de la Fondation du Patrimoine, avec l'association ASESPL (sauvegarde de l'église Saint-Pierre) comme partenaire dynamique. À ce jour, ce sont 16463 € qui ont été récoltés.

L'architecte du patrimoine Stéphane Berhaut, maître d'œuvre, a donné une conférence le 13 mai 2022 apportant un éclairage brillant sur les caractéristiques de la construction de l'église de Limours, de ses difficultés d'aujourd'hui et des interventions réalisées depuis plus de 10 ans.



L'ancien coq-girouette, qui autrefois était important pour les cultivateurs, car il donne la direction du vent, a été conservé et remplacé au sommet par un coq tout neuf en cuivre rutilant, inauguré le 10 juin 2022.

Engagement

« Nous poursuivons la feuille de route déterminée en concertation avec l'architecte du patrimoine portant sur la reprise globale de la charpente de l'église Saint-Pierre et de son clocher. Une purge intérieure est devenue nécessaire afin d'éviter les chutes de plâtre et de chaux. Viendront ensuite les vitraux et la restauration de l'orgue. »





Maitre Coq a retrouvé sa place sur le clocheton.

Sur le parvis de l'église, lors d'une cérémonie regroupant une centaine de Limouriens, Maître Coq a reçu, en présence de Madame le Maire, la bénédiction du Père Rémond avec l'aimable présence des Pops de l'église orthodoxe roumaine située à Limours. Ce fut un vrai moment de laïcité.



Bénédictio du Coq avant son installation au sommet du clocher.

En février 2023, Limours a porté sa candidature aux Rubans du Patrimoine, afin de faire reconnaître la qualité de ce chantier et son importance en termes de sauvegarde du patrimoine.

Le parcours du patrimoine

L'année 2020 a vu l'achèvement de l'installation de la série des 21 panneaux illustrés qui constituent le parcours du patrimoine, permettant à tout promeneur de découvrir sur place, au gré de ses flâneries, les lieux essentiels du patrimoine de la ville et dont le plan a été mis à disposition en ligne et en mairie.

Il fit l'objet d'une promenade inaugurale le 27 septembre 2020, à l'occasion de laquelle la commune avait préalablement rénové la pittoresque source de l'avenue de la Gare (nettoyage, grille).



Le récolement

La commune a décidé d'établir son récolement, c'est-à-dire l'inventaire exhaustif des objets d'art ou de valeur hérités de son histoire, afin de parfaire la connaissance de ce dont notre collectivité est propriétaire, et de l'état de



Mardi 21 juin, signature marquant la fin de l'inventaire des objets du patrimoine de la commune.

conservation de toutes ces pièces. Ce travail de plusieurs mois a abouti en juin 2021 à la signature des documents officiels par Mme le Maire, la CAO (Conservation des Antiquités et Objets d'Art) et le père Christian Rémond pour le volet «église» du document. Le volet «mairie» est en cours de réalisation.

Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse

Le classement du Parc Naturel de la Haute Vallée de Chevreuse (PNR HVC) arrivera à échéance en 2026. La procédure de renouvellement de ce classement pour quinze ans commence par la définition d'un périmètre d'étude par la Région Île-de-France. La présidente du PNR HVC a saisi la commune afin de connaître sa volonté de rejoindre ce nouveau périmètre. Nous participons actuellement aux différentes réunions de concertation.

«Découvrir Limours»

Les pages du site officiel de la ville qui racontent sa géographie et ses paysages, son passé et son patrimoine historique bâti, ont fait l'objet d'une remise à jour complète, et ouverte aux propositions des Limouriens dans le cadre des consultations de l'atelier Ville Dynamique.



Le viaduc et la mairie, deux éléments du patrimoine limourien.



Une ville vivante ne se décrète pas, elle se construit chaque jour tout en se projetant à l'aube des années 2030. Maintenir et accompagner les différents secteurs, de la petite enfance à l'âge adulte, reste la volonté communale, en privilégiant la collaboration avec tous les partenaires.

Limours, une ville vivante

p. 24 • Éducation

p. 26 • Périscolaire

p. 27 • Petite enfance

p. 28 • Jeunesse



Dans le contexte politique d'aujourd'hui, la question de l'éducation est fondamentale. La ville soutient les actions éducatives permettant aux enfants, dès le plus jeune âge, de se construire autour des valeurs culturelles, sportives et sociales...

Éducation

L'éducation est une priorité de la commune, tant sur le temps scolaire que périscolaire. Plus de 2 millions d'euros, représentant 24 % du budget communal en 2022, y sont consacrés.

● **Engagement**

« Nous maintenons notre implication quotidienne auprès des enfants, des enseignants et des parents afin d'atteindre avec succès l'objectif de sensibilisation à l'éducation citoyenne et à ses valeurs. »

- Veille rigoureuse sur les effectifs afin de maintenir l'équilibre entre les deux groupes scolaires. La nouvelle carte scolaire sera effective à la rentrée de septembre 2023.
- Plus de 30 réunions concernant la mise en place des protocoles sanitaires entre 2020 et 2022.
- Adaptation des horaires scolaires, pour un meilleur accueil des enfants sur le temps de la pause méridienne, en concertation avec les équipes.
- Maintien de la mise à disposition des intervenants musicien et sport.
- 4 commissions menus par an, avec la participation d'enfants délégués (2 par école), des associations de parents d'élèves, des personnels de restauration et des élus, pour un suivi rigoureux de l'alimentation des élèves.



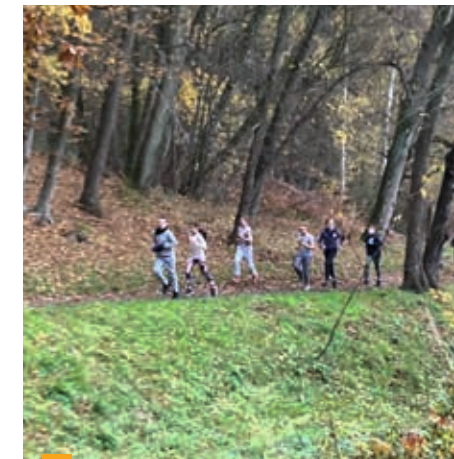
Devoir de mémoire des écoles au Monument aux Morts à l'occasion de la commémoration du 11 novembre 1918.

- Réunions de travail en cours sur 2023 concernant le futur marché d'appels d'offres de la restauration scolaire.
- Privilégier le travail de mémoire auprès des jeunes générations :
 - participation des élèves aux commémorations, avec un point fort pour le 11 novembre lors d'une commémoration spécifique à l'intention des élèves des écoles élémentaires ;
 - partenariat avec les associations d'anciens combattants et participation au ravivage de la flamme du soldat inconnu sous l'Arc de Triomphe, déjà environ 200 élèves de CM2 y ont participé. Cette année ce devrait être une visite au Mont Valérien.
- Organisation de moments pédagogiques et festifs :
 - critérium du jeune conducteur ;
 - remise des livres au GS et CM2 avec spectacles en fin de cycle ;
 - spectacles de Noël pour tous les élèves ;



Inauguration du banc de l'amitié jeudi 2 février à l'école élémentaire Edouard Herriot.

- À la demande des élèves, un banc de l'amitié, a été installé dans chacune des cours des écoles élémentaires.
- Une apprentie dédiée, CAP petite enfance, en maternelle.
- Maintien des budgets de fonctionnement (fournitures scolaires, sorties, projets pédagogiques, classes de découverte) et d'investissement (mobilier, ordinateurs, fibre, etc.).
- Soutien aux associations de parents d'élèves pour leurs actions.
- Le Portail Famille évolue. Les démarches se font désormais en ligne en gérant à distance facturation et réservation.
- Commande de nouveaux produits virucides et adaptation des conditions de travail pour les agents depuis le Covid.



Cross scolaire.

- cross et athlétisme scolaire.
- Rencontres avec les 4 directeurs, entre chaque période scolaire, pour une meilleure concertation.
- Poursuite du dispositif OAE (Orchestre à l'École), de la chorale et de l'Orchestre itinérant.



L'Orchestre à l'école (OAE).

Périscolaire

● **Engagement**
« Nous privilégions le travail en collaboration avec les intervenants œuvrant autour de l'enfant dans ses temps périscolaires. À travers les ateliers et les commissions menus nous continuerons de fédérer les acteurs afin d'atteindre les objectifs définis ensemble. »

- Nouveaux rendez-vous d'inscription aux activités périscolaires permettant un lien direct avec toutes les familles : environ 700 dossiers traités par an.
- Mise en place, depuis 2022, du CPP (Conseil Pédagogique Périscolaire), autour de 2 rendez-vous annuels avec les parents et les animateurs.
- Le PEDT (Projet Éducatif Territorial) est en cours de réalisation.
- Rencontres régulières avec l'ensemble des animateurs.

- Rentrée avec le sourire.
- Le Carnavélo se fait désormais avec la participation des écoles, des services périscolaires et des associations, pour la partie animation.
- L'atelier décoration « Mon beau sapin » réalisé par le périscolaire et les élus implique les enfants dans la décoration des sapins. Puis le 1^{er} vendredi de décembre, ensemble, on entonne les chants de Noël, sans oublier les confiseries.



■ Activités périscolaires.



● **Engagement**
« Nous maintenons le service communal pour les berceaux existants et optimisons, par une approche globale et coordonnée, les 9 places mises à disposition de la commune dans les multi-accueils intercommunaux tout en prenant en compte le déplacement pendulaire des familles lors des attributions. »

2 102 183 € budget dédié à l'éducation

24 % du budget communal

78 479 repas servis

22 agents au service entretien et restauration scolaire

8 ATSEM (agents spécialisés des écoles maternelles), 1 ATSEM par classe

et **2** ATSEP (agents spécialisés des écoles primaires).

Plus de **20** animateurs assurent l'accueil des enfants

et **12** personnes assurent le suivi des études

570 enfants prennent leur repas le midi sur environ

600 élèves

Chiffres clefs



■ Mon beau sapin : les enfants décorent les sapins installés sur la demi-lune pour Noël.

Petite enfance

- 2020, un maintien de l'accueil pour les familles prioritaires pendant la période Covid.
- Une réflexion engagée pendant cette période pour adapter les conditions d'accueil avec des protocoles différenciés selon les groupes d'âge et conservés depuis.



■ Création d'un projet musical.

- Instauration d'un nouvel espace extérieur et sécurisation de celui-ci, en priorisant les activités à l'extérieur.
- Création, en complément du jardin, d'un potager des familles.

■ Continuité des actions pédagogiques avec le musicien intervenant et réalisation de la « Tambouille Musicale ».

■ Le multi-accueil communal, avec ses 35 berceaux satisfait quelque 40 familles. De plus, neuf enfants sont accueillis dans les deux structures de la CCPL.



■ Au Multi accueil, fête de fin d'année avec les animaux de la Ferme Tiligolo.

Chiffres clefs

13 agents

17 000 couches fournies

Plus de **45 000** heures de présence

Environ **3850** repas servis, hors goûters

560 000 € budget dédié à

la petite enfance

7,60 % du budget communal

Jeunesse

● **Engagement**
« Nous continuons d'être à l'écoute, de répondre aux besoins spécifiques des jeunes (loisirs, formation et emploi) en leur apportant une réponse locale adaptée en lien avec les différents partenaires : scolaire, Mission Locale, associations, commune... »

! Eloquentia

Consciente que « *la parole est un outil du savoir être* », la commune a repris ce programme en 2021. Ce sont 18 collégiens et lycéens, volontaires et motivés qui sont à la recherche de la congruence.

Cette action éducative en faveur de la jeunesse consiste en un parcours pédagogique de 20 heures, réparties en 10 séances de 2 heures, encadré par des professionnels de l'éloquence.

L'objectif de ce dispositif est, avant tout, de permettre aux jeunes de s'exprimer librement et de prendre confiance en eux tout en s'initiant à l'art oratoire, à la structuration du discours et la gestion du stress à l'oral. Ce projet est désormais cofinancé par la commune avec le lycée et le collège par l'intermédiaire du dispositif gouvernemental, Pass culture.

En fin de session, les orateurs présentent une restitution devant un jury. Tous les participants obtiennent une attestation de participation, qui leur apportera un plus sur Parcoursup, puis lors de leur entrée dans la vie active auprès d'un employeur.

! Jeunes bénévoles

Entre 16 et 18 ans, il est difficile de travailler et de se constituer des expériences professionnelles susceptibles d'être valorisées sur un CV.



Soucieuse d'accompagner les jeunes, la commune a relancé le dispositif qui s'adresse aux jeunes Limouriennes et Limouriens. Ils participent aux actions communales lors des nombreuses manifestations ou s'investissent dans les services municipaux. Depuis 2021, le dispositif a accueilli 9 jeunes volontaires et dynamiques.

Le Conseil Départemental (CD) propose par ailleurs un dispositif financier innovant, le « Tremplin citoyen » pouvant aider le jeune bénévole dans le cadre d'un projet personnel.

Pour 40 heures d'engagement bénévoles, leur participation est soutenue à hauteur de 400 € par le CD. Déjà 4 jeunes Limouriens ont pu en bénéficier.

! Jobs d'été

7 jeunes sont employés chaque année dans les services municipaux dans le cadre de l'opération « Jobs d'été ».

! Stagiaires

La commune reçoit de nombreux élèves de troisième et seconde pour les stages



de découverte. Elle accueille aussi des stagiaires post BAC en formation et 2 apprentis CAP.

! Mission locale

Maintien des rendez-vous proposés par la Mission Locale des Trois Vallées, pour les jeunes de moins de 26 ans, grâce à une installation provisoire dans les locaux du CCAS.

! Partenariat musical collège et lycée

Notre intervenant musicien communal, en partenariat avec l'EML et les professeurs de musique, s'emploie à établir

une continuité auprès des collégiens et lycéens, grâce à la volonté du Principal et du Proviseur. Le projet « les Troubadours » sera concrétisé en 2023.

! Pass'sport jeunes

Conscients que les enfants grandissant aiment à se retrouver entre copains sans pour autant être accueillis au centre de loisirs, la commune propose le Pass'sport jeunes. Horaires adaptés grâce à plusieurs formules : journée, ½ journée, avec ou sans repas.

L'esprit d'équipe et l'entraide se fédèrent autour du sport qui est le fil rouge de ce dispositif.

! Colos

Les « jolies colonies de vacances » sont de retour et les séjours proposés sont variés. Le nouveau livret 2023 sera disponible en avril.



Restitution du concours d'éloquence 2022.

La solidarité ne se décrète pas, elle se pratique ! Depuis longtemps, Limours est une ville solidaire et attentive qui veille collectivement au bien-être de ses habitants. Qu'il s'agisse de lien intergénérationnel, d'habitat, d'éducation ou de culture, la diversité, l'écoute et le respect sont les maîtres-mots du bien vivre ensemble.

Limours, une ville solidaire

p. 32 • Solidarité

p. 34 • Animations

p. 36 • Logement

p. 37 • Santé, MSP



Ces 3 dernières années, la commune et le Centre Communal d'Action Sociale ont, plus que jamais, adapté les dispositifs existants pour répondre aux besoins de leurs administrés, en favorisant solidarité et lien intergénérationnel.

Solidarité

Au travers des crises que nous venons de vivre durant ces trois ans : crise sanitaire, sociale et économique dues au Covid, puis des confinements et aujourd'hui de la crise économique liée à la guerre en Ukraine, il a fallu s'adapter.

- Sollicitation des plus jeunes, afin de faire les courses pour les personnes les plus âgées et surtout les plus fragiles.
- Gestion des ateliers masques et coordination avec les citoyens qui en fabriquaient à leur domicile, en fournissant tissu, élastiques, machines à coudre...
- Commandes de masques, de gel hydroalcoolique, de gants...
- Organisation de toutes les distributions à l'ensemble de la population.
- Fourniture de matériel aux soignants.
- Contact avec les personnes seules et isolées, entrant dans le plan grand froid et canicule afin de s'assurer de leur état de santé.
- Organisation de la vaccination au moment où tout le monde voulait un vaccin et où les doses étaient peu nombreuses et réservées aux personnes prioritaires.
- Aide à la prise de rendez-vous, pour plus de 600 personnes, par le CCAS lors de la vaccination anti-Covid.
- Livraison des repas très sécurisée durant le Covid et aides diverses à la personne livrée.
- Distribution d'ordinateurs grâce aux dons d'une société limourienne, en lien avec les écoles afin de repérer les familles concernées par un besoin.
- Gestion quant à l'accueil des Ukrainiens, contact avec les familles limouriennes, aides aux rendez-vous administratifs...
- Attribution des logements d'urgence.



Vaccination dans l'ancienne trésorerie et future Maison de Santé Pluriprofessionnelle.

- Subvention exceptionnelle à l'association All Together accompagnant les Ukrainiens et les familles d'accueil du territoire.
- Subvention exceptionnelle à l'ADMR compte tenu du contexte économique.
- Subvention exceptionnelle au CDS (Carrefour des Solidarités)...

Tout ceci s'est fait en maintenant les aides existantes ainsi que l'accompagnement des familles et des seniors.

Un constat est vite apparu en 2020, celui de la **fracture numérique**. La mise en place d'ateliers numériques s'est imposée pour favoriser le lien avec les proches et faire ses démarches de façon autonome. Ils perdurent en 2023.

En raison de la crise économique, il est parfois difficile pour les familles de gérer un budget. L'ouverture d'un **Point Conseil Budget (PCB)** s'est concrétisé en 2021.

La **Médiation Familiale**, en cas de désaccord ou de difficultés à dialoguer au sein de la famille, a repris ses rendez-vous.

Le **TàD intercommunal**, service de transport à la demande, facilite les déplacements des citoyens et particulièrement de nos aînés depuis maintenant 2 ans.



Portage des repas, fabrication et distribution de masques... La solidarité n'a pas été un vain mot pendant le confinement.

Rencontre avec des réfugiés ukrainiens autour d'un petit-déjeuner



● **Engagement**
« Pour que chaque individu trouve aujourd'hui sa place dans la société de demain avec une égale dignité, nous l'accompagnons en favorisant les différentes étapes de son parcours de vie. »

Animations

- La **Solithèque**, inaugurée en novembre 2022, permet aux Limourais d'emprunter des jeux de société et de prêter leurs propres livres pour le bonheur des autres...
- **Et si on jouait?** Après-midi convivial pour jouer ensemble à des jeux de société.
- Les **Bulles d'air estivales** proposent de nombreux ateliers ouverts à tous en juillet et en août.
- **Ateliers Menin'jeux** pour travailler la mémoire et se retrouver pour un moment de convivialité.
- Reprise de l'organisation **des Semaines de la solidarité** avec de nombreuses animations dont l'après-midi « **Sport pour tous** » pour sensibiliser aux situations de handicap.
- Le Téléthon, c'est une mobilisation exceptionnelle grâce à des millions de participants qui donnent à l'AFM-Téléthon les moyens de mener le combat contre la maladie. Limours y répond présente chaque année autour d'animations qui rassemblent.



Dimanche 12 février 2023 au Studio, la Solithèque organisait son premier après-midi jeux de société « Et si on jouait ? » qui a remporté un très vif succès.



Remise des bénéfices récoltés lors des Semaines de la solidarité 2021.

- Après deux ans d'absence, **220 convives** ont participé au Banquet des Aînés en 2022 et **478 colis gastronomiques** ont été distribués.
- Une analyse des besoins sociaux (ABS) est en cours de réalisation durant ce mandat. Il s'agit d'un outil permettant à la commune de réajuster ses politiques sociales pour mettre en place des actions sociales pertinentes.
- Un **Agenda d'Accessibilité Programmée (ADAP)** a été réalisé en 2015. Il a permis un diagnostic précis de la voirie et des bâtiments tout en programmant un agenda de mise en conformité progressive au fur et à mesure des travaux et des aménagements, toujours actif en 2023.
- La commune avait candidaté en 2020 auprès de l'État, pour s'inscrire dans la démarche de la **Maison France Services**. Ce dossier est dorénavant géré par la CCPL, en lien avec les services de la préfecture, et les 14 communes. La réflexion s'oriente vers un bus itinérant. Cependant les contraintes financières et le nombre d'habitants (moins de 30000) restent un frein à sa réalisation. Ce dossier reste toujours en discussion.

Toutes les aides apportées par le CCAS ont été maintenues, voire renforcées. Pour 2023, le CCAS recevra une subvention supplémentaire de la ville de 20 000 €. La subvention s'élève à **200 367 €** pour un budget total de **378 000 €**.



Banquet des aînés à la Bénérie le jeudi 17 novembre 2022.

Chiffres clefs
 Environ **17 000** repas livrés par an (RPA et domicile)
 Environ **40** personnes sont bénéficiaires du portage de repas
96 223 € dédiés au quotient familial
15 000 € par an dédiés à l'accessibilité
8,46 % du budget communal
24 h/24 la téléalarme permet une aide rapide en cas d'urgence

Logement

Tout projet « urbain » constitue une véritable vision de la ville de demain et de son territoire, mais il demande une méthode d'action qui se définit dans l'atelier Ville Collaborative.

Où construire de nouveaux logements ? Quels types d'habitat proposer ? Quelle place accorder aux espaces publics ? Tout cela en tenant compte des contraintes administratives, sociétales, financières...



Quartier Ouest, 60 nouveaux logements dont 13 logements locatifs aidés.

C'est ainsi que la Communauté de Communes du Pays de Limours (CCPL), avec Madame le Maire de Limours, vice-présidente en charge de ce dossier, a élaboré un Programme Local de l'Habitat Intercommunal (PLHI).

Ce dernier définit les politiques de l'habitat, leurs priorités et les moyens à l'échelle de la CCPL avec les 14 communes.

Il sera définitivement entériné en 2023 après l'aval du Préfet de Région et du Préfet de l'Essonne, car les contraintes liées à l'habitat doivent respecter les

PLU communaux et surtout le SDRIF-e (Schéma Directeur de la Région Île-de-France, environnement).

Le PLHI permet de mieux appréhender la demande de logements afin d'apporter une réponse équilibrée aux objectifs de développement durable du territoire. La commune de Limours n'est pas contrainte par l'article 55 de la loi Solidarité et Renouvellement Urbains (SRU) stipulant que les communes doivent disposer de 25% de logement social, au regard des résidences principales. **Cependant, Limours s'impose 20% lors de constructions nouvelles afin d'encourager la mixité sociale.**

Projet « Quartier Ouest »

C'est ainsi que dans le cadre de ce projet, 13 logements locatifs aidés sont venus s'ajouter au parc existant en 2022. Désormais, la commune en compte 335, représentant 64,30% des logements aidés des communes de la CCPL.

Ce projet raisonné de construction de 60 logements a permis à de nouveaux habitants, où à des Limouriens qui souhaitent quitter une maison devenue trop grande, d'accéder à l'achat ou à la location d'un appartement ou d'une maison dans un quartier en pleine mutation.

Projet OAP Porte Sud

L'Opération d'Aménagements et d'Orientations Porte Sud concerne la partie droite en sortie de ville.

Ce projet fait déjà l'objet d'échanges en atelier Ville Collaborative.

Ce sont 90 nouvelles habitations, dont 20 logements locatifs aidés, qui sont envisagés avec les propriétaires des terrains. Concevoir une telle réalisation nécessite de traiter le projet dans sa globalité (cf. p 50).

Rue de Marcoussis

Un aménagement de quatre à cinq logements sur une parcelle communale, rue de Marcoussis, fait l'objet de nombreux rendez-vous avec un bailleur social, afin de définir le montage le mieux adapté entre :

- Bail Réel Solidaire (BRS). Il s'agit d'un contrat qui unit un Organisme Foncier Solidaire conservant la

propriété du terrain, tandis que le preneur détient la propriété du bien immobilier ;

- accession à la propriété ;
- logement locatif aidé.

Terrain boulevard des écoles

La société Domaxa-Logial, devenue propriétaire en 2016 d'un terrain communal boulevard des écoles, a obtenu un avis défavorable de l'Architecte des Bâtiments de France sur son permis de construire en 2022. Elle doit repenser son projet.

La réalisation de 6 logements locatifs aidés est inscrite dans le projet global.

Santé

2023 verra l'inauguration de la Maison de Santé Pluriprofessionnelle, la MSP. Les professionnels de santé sont au rendez-vous. **Six médecins généralistes et trois infirmières** intégreront cette MSP, qui, à n'en pas douter, satisfera la population. Coût estimé à un peu de plus d'1,5 million d'euros. Après apport des différentes subventions, le reste à charge pour la commune s'élève à environ 900 000 €.



Futur ascenseur de la MSP.

Réunion de chantier.

Engagement

« Nous réalisons une Maison de Santé Pluriprofessionnelle (MSP), d'une capacité estimée d'environ 450 m² rue de la Brelandière en plein cœur de ville, permettant à la commune de disposer d'une offre médicale en adéquation avec les attentes de la population. »

À Limours, tout comme l'éducation, la culture est depuis de nombreuses années le moyen incontournable pour offrir un vivre ensemble riche, varié, procurant des émotions, une ouverture sur le monde grâce à la musique, la lecture, les arts vivants...

Limours, une ville dynamique

p. 40 • Culture et événementiel

p. 43 • Sports et associations

p. 45 • Échanges, entraide et initiatives citoyennes

p. 46 • Travaux



La politique culturelle, menée par la municipalité, s'inscrit dans une volonté d'éducation artistique et culturelle depuis 2001. Le label « 100 % EAC » a été attribué à la commune en janvier 2023 par le Ministère de la Culture et de l'Éducation nationale, pour une durée de 5 ans (2022-2027). L'État le définit comme grande cause nationale.

100%
EAC

Limours, première commune labellisée de l'Essonne.

Culture et évènementiel

« Voir, faire, interpréter ». Le label 100 % Éducation Artistique et Culturelle (EAC) a vocation à distinguer les collectivités engagées dans un projet visant le bénéfice d'une éducation artistique et culturelle de qualité pour 100 % des jeunes de leur territoire. Pour progresser dans cette démarche, les élus et les personnels sont dans la phase nouvelle de construction de « L'Espace Culturel Michel Berger ».

Décliné en quatre pôles, ce dernier répondra, entre autres, à des missions de diffusion, de création, d'enseignement et d'éducation artistique et culturelle en cohérence avec les différents lieux (La Scène, Le Studio, La Bibliothèque, La Grange) mais aussi hors les murs, afin d'être au plus près des habitants de son territoire, à la fois rural et urbain.

Au regard du diagnostic territorial, la ville de Limours souhaite intégrer dans sa politique culturelle de nouvelles actions visant les publics prioritaires (familles, liens intergénérationnels, jeunesse, personnes isolées...) afin de renforcer l'offre existante. Une attention particulière sera portée au développement de domaines autres que la musique et la lecture publique, tels que la danse, les arts plastiques et visuels, les arts de la rue et le théâtre.

Les évènements

En 2021, lors de la réouverture après Covid, à La Scène, les évènements ont repris : les Neg'Marrons, Romane, Cali, Rachel Plas, Simon Astier, ciné concert... En extérieur, balade contée nocturne et balade limourienne... Malgré l'incendie qui a frappé la salle de spectacle La Scène le 30 juin 2022, une continuité de programmation a été instaurée : l'espace scénique du centre-ville, La Grange, a retrouvé toute sa place (Caveau jazz, spectacles jeune public...), des évènements ont été organisés au théâtre de Bligny (conférences UTL, spectacles scolaires...) et au Studio (Salon des musiques d'ici et d'ailleurs...). Un grand merci au théâtre de Bligny.

La Scène

Avec environ 50 évènements culturels par an, cette salle de spectacle est nécessaire et la volonté des élus est de la voir rouvrir le plus vite possible. Elle fait actuellement l'objet d'expertises et bientôt d'appels d'offres. Le coût des travaux s'élève à environ à 1,5 million d'euros TTC, à planifier dans le budget d'investissement communal.

En 2020, il a fallu se réinventer et nous l'avons fait grâce aux personnels des services communaux et à la volonté des élus.

Limours à l'Uni'SonS

Alors qu'en 2020 chacun devait rester confiné à son domicile, ce constat a motivé les élus. Ils ont créé un évènement festif rassemblant les Limouriens : « Limours à l'Uni'SonS ».

Le 1^{er} évènement en 2020 a regroupé une compilation des témoignages, interviews radio, captations... illustrant notre façon de vivre confinés. Elle fut diffusée le 21 juin 2020.

Cet évènement fédérateur, coordonné par la commune, regroupe diverses



manifestations : créations artistiques, musiques, danses, Java des créateurs, rallye intergénérationnel, Enigma'Lim ou Clic Tour...

Le prochain À l'Uni'SonS aura lieu les 17 et 18 juin prochains, avec toujours cette volonté de rencontre et de partage avec et pour les habitants.



Concert solidaire avec Rachel Plas.



Cali en concert.

Chiffres clefs

15 représentations EAC (du multi-accueil au lycée).

7 agents et des intermittents en fonction des besoins

100 manifestations annuelles

1118 inscrits à la bibliothèque

33 724 documents disponibles à la bibliothèque

dont 1 200 nouvelles acquisitions par an.

La bibliothèque municipale

- En 2020, la bibliothèque s'est réinventée en «livrant» auprès des citoyens ou en distribuant sur «commandes». Au retour, les livres étaient mis en quarantaine et désinfectés. Un travail titanesque qui a permis la continuité du prêt de livres.
- Depuis les accueils ont pu reprendre :
 - les classes ont pu travailler avec les artistes Claire Lemoine et Thierry Plat ;
 - participer au projet proposé par le Centre Pompidou et d'autres lors de la Fête de la Science et du Salon du Livre jeunesse.
- En partenariat avec le Conseil Départemental, l'accueil d'un Fabulab, dispositif itinérant mettant à disposition des machines numériques, et de la Fabrique mobile a pu être proposé pour la 1^{re} fois en 2022.



- Partenariat avec les associations pour la réalisation d'actions.

La Balade limourienne

Comme le dit la chanson, la meilleure façon de marcher, c'est de mettre un pied devant l'autre et... de découvrir Limours, son territoire et son histoire.



Pour sa 15^e édition, elle a franchi son 100^e kilomètre en 2022, offrant aux participants une multitude d'anecdotes pittoresques de notre ville, des marques de l'histoire nationale sur les lieux traversés, et la visite exclusive de sites non accessibles au public.

Sports et associations

La pratique sportive est une véritable école de la vie. Elle génère un développement individuel basé sur le collectif et les efforts personnels. Le collectif associatif participe à cette émancipation, dont l'enthousiasme et la pérennité se retrouvent dans les nombreux événements proposés à l'année. La commune partage ces valeurs et soutient les actions associatives.



Dojo, nouveau tatami.

La période Covid a engendré un bouleversement considérable.

Comment pratiquer son sport avec la contrainte du port du masque et très peu sortir ?

La commune a été facilitatrice et l'entraide a permis aux associations dites «d'intérieur» de pouvoir disposer de créneaux «prêtés» par les associations dites «d'extérieur» afin de pouvoir pratiquer un minimum d'activités pendant la pandémie.

Disposer de nombreuses installations sportives communales a permis, malgré la pandémie et ses interdits, de pratiquer une activité utile au bien-être physique et psychique.

Dès qu'il fut possible de le faire, des travaux ont été engagés :

- renouvellement des tapis du dojo ;
- amélioration de l'éclairage en leds et étanchéité des tennis couverts ;
- rénovation des surfaces de deux terrains de tennis ;
- installation de mobilier urbain à l'Orée du bois ;



Le TriAsso rassemble chaque année plus d'une centaine d'associations.

● **Engagement**
« Nous soutenons activement et avec équité le tissu associatif, ses bénévoles et ses éducateurs. L'entretien et l'évolution des infrastructures font partie de nos engagements. »



Découpe vinyle dans le cadre d'un atelier Fabulab.

- Le numérique : un nouveau projet a été initié en 2021 par les ateliers tablettes pour les jeunes enfants accompagnés de leurs parents, avec la découverte de la réalité virtuelle grâce au casque Oculus.



- une bille, sorte de rouleau compresseur, a été passée sur le terrain annexe en herbe, au Parc des sports. Les résultats d'homogénéisation du sol et de nivellement pourront être constatés prochainement.

- Installation de poubelles de tri.

Plusieurs associations sportives sont très engagées à nos côtés dans le développement durable :

- installation de cendriers devant la Halle des sports et le lycée;
- nettoyage des abords des gymnases, du stade...
- pratique du tri sélectif;
- utilisation de produits plus écologiques pour le nettoyage des mains et des sols (HBCL);
- les projections des finales et demi-finales de Coupe du monde organisées avec les asso-



En vue des travaux de construction des tribunes et des vestiaires, un nouveau chemin piéton en gazon synthétique a été créé pour permettre l'accès à la piste d'athlétisme et au terrain d'honneur.



Cendriers installés par le BBCL



ciations ont eu lieu: football, handball et bientôt rugby.

Le Parc des sports: vestiaires et tribunes

Les travaux concernant la tribune d'honneur sont engagés. Il a fallu, tout d'abord :

- procéder au désamiantage;
- démolir les tribunes;
- créer un dévoiement des réseaux et les redistribuer;
- concevoir un cheminement afin de permettre l'accès au terrain d'honneur et à la piste d'athlétisme, de façon sécurisée;



Les travaux de la tribune et de l'aménagement de l'accès au terrain d'honneur.

- le chemin gravillonné pour l'accès des camions de chantier devra être renforcé.

En raison des aléas de chantier, des matériaux dont le coût a augmenté, le marché initialement prévu autour d'un million d'euros est passé à 1,9 million d'euros. Il a donc été nécessaire de revoir le projet pour baisser ce coût. Les travaux s'étaleront sur deux exercices budgétaires: d'abord les vestiaires, puis dans un second temps les tribunes. Les nouveaux appels d'offres sont lancés. Les services travaillent en concertation avec les associations sportives, le collège et le lycée afin de minimiser l'impact des travaux et d'en diminuer la gêne occasionnée pour l'utilisateur.



La « Casse-pattes ».

Échanges, entraide et initiatives citoyennes

RERS (Réseau d'échanges réciproques de savoirs), groupe d'initiatives citoyennes

Le RERS est un système singulier d'échanges de savoirs et savoir-faire sans qu'il ne soit jamais question d'argent! Tout repose sur la réciprocité dans le partage des savoirs.

Des réunions et des initiatives ont permis d'expliquer aux citoyens cette démarche qui a été impulsée par des rencontres lors des ateliers Ville Innovante ainsi que le lancement d'un lien pour offrir, apprendre et partager ces savoirs.

La pandémie a stoppé les rencontres.

En 2022, les échanges se sont réorientés vers des actions d'entraide amenant des initiatives citoyennes ponctuelles ou régulières pour participer à la vie de la collectivité.

La première a été le nettoyage de la myriophylle du Brésil de la mare du Cormier. Lors des ateliers, des idées ont été proposées que nous souhaitons mettre en place pour 2023: plantations par quartier sur des espaces communaux par les habitants, désherbage des pieds de murs, nettoyage du bois communal, entraide de voisinage...



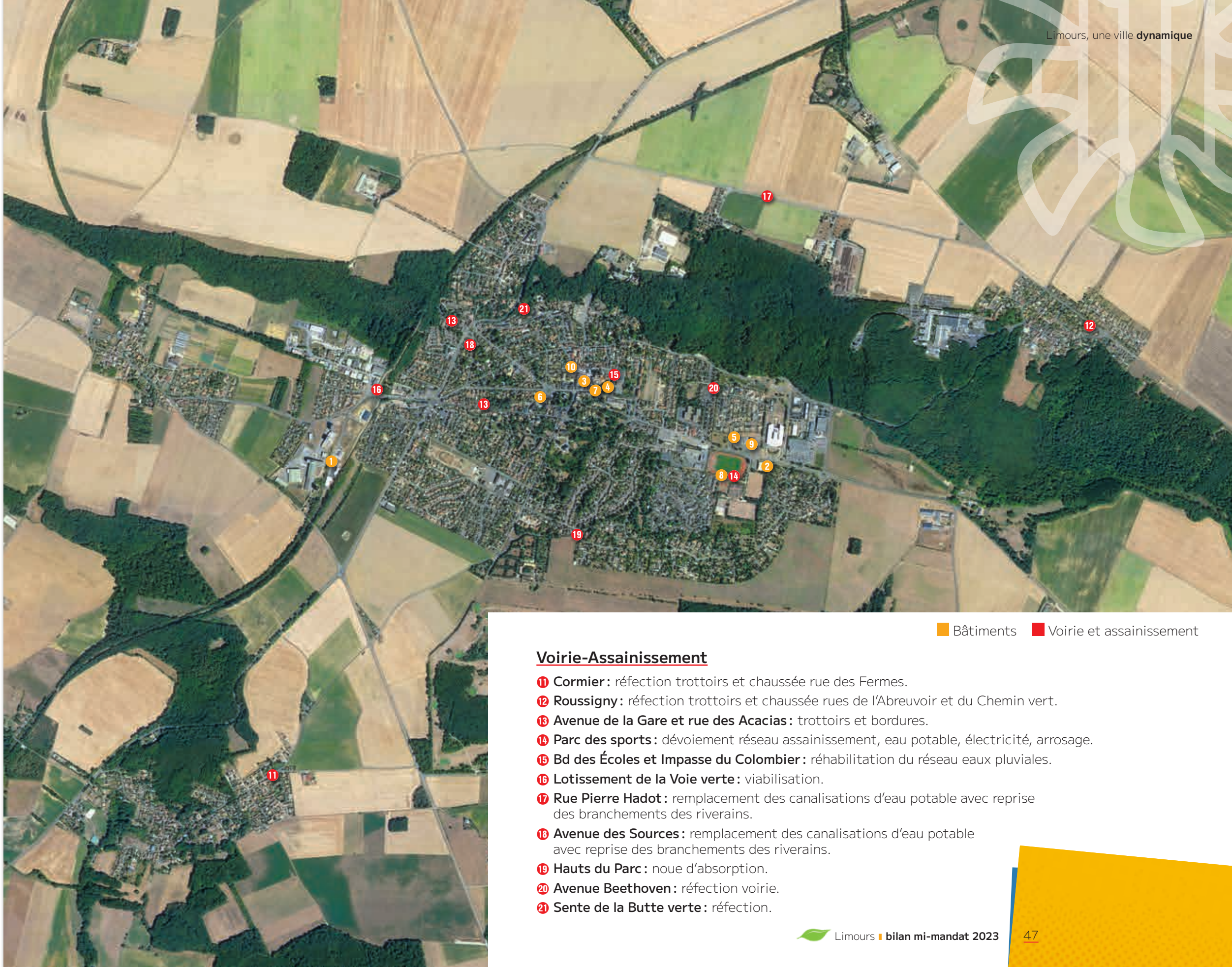
Action citoyenne: arrachage de la plante invasive ayant colonisé la mare.

Travaux

Les nombreux travaux sont financés par le budget d'investissement communal et par la recherche constante de subventions : État, Région, Département...

Bâtiments

- 1 **Parc d'activités de la Coopérative**: réalisation du CTM.
- 2 **Tennis couverts**: remplacement des projecteurs par des éclairages Led.
- 3 **Église St-Pierre**: restauration de la charpente et de la couverture.
- 4 **École élémentaire Herriot**: réhabilitation de 10 classes.
- 5 **Le Studio**: remplacement de la centrale de traitement d'air.
- 6 **Bibliothèque**: rénovation des sanitaires.
- 7 **Gymnase municipal**: mise en conformité du système de sécurité incendie
- 8 **Parc des sports**: désamiantage et démolition de l'ancienne tribune.
- 9 **La Scène**: décontamination, purge et réalisation de divers diagnostics structurels.
- 10 **Maison de Santé Pluriprofessionnelle (MSP)**: réalisation en cours.



■ Bâtiments ■ Voirie et assainissement

Voirie-Assainissement

- 11 **Cormier**: réfection trottoirs et chaussée rue des Fermes.
- 12 **Roussigny**: réfection trottoirs et chaussée rues de l'Abreuvoir et du Chemin vert.
- 13 **Avenue de la Gare et rue des Acacias**: trottoirs et bordures.
- 14 **Parc des sports**: dévoiement réseau assainissement, eau potable, électricité, arrosage.
- 15 **Bd des Écoles et Impasse du Colombier**: réhabilitation du réseau eaux pluviales.
- 16 **Lotissement de la Voie verte**: viabilisation.
- 17 **Rue Pierre Hadot**: remplacement des canalisations d'eau potable avec reprise des branchements des riverains.
- 18 **Avenue des Sources**: remplacement des canalisations d'eau potable avec reprise des branchements des riverains.
- 19 **Hauts du Parc**: noue d'absorption.
- 20 **Avenue Beethoven**: réfection voirie.
- 21 **Sente de la Butte verte**: réfection.

“ Limours est singulière quant à son implantation géographique, son histoire, ses nombreuses entreprises, ses commerces et ses services publics. Les maintenir et développer l’attractivité du territoire est notre ambition au quotidien. ”

| Limours, une ville d’avenir

- p. 50 • Aménagement du territoire
- p. 51 • Smart City
- p. 52 • Sécurité publique et prévention
- p. 52 • Déploiement de la fibre
- p. 53 • Économie locale
- p. 54 • Petites villes de demain (PVD)
- p. 55 • Assainissement et hydraulique



Les villes petites et moyennes ont en commun d'être perçues comme un facteur de cohésion. L'aménagement de Limours et sa déclinaison en milieu rural (la ville en milieu rural) en est la meilleure preuve.

Aménagement du territoire

Quartier Ouest

Composé au fil des ans autour de la coopérative agricole et de l'ancienne voie ferrée Paris-Chartres par Gallardon, le Quartier Ouest nécessitait un véritable aménagement à la hauteur de sa position stratégique en entrée ouest de la commune. Ce programme est le fruit d'une mise en application concrète d'une stratégie foncière communale permettant la réalisation de logements à proximité immédiate des commerces et écoles, dans un cadre verdoyant le long de la Véloscénie.

Désormais c'est chose faite. L'inauguration des 60 logements a eu lieu le 19 novembre 2022. Les exigences de ce projet ont été rappelées : sobriété, qualité et esthétique.

Le lotissement communal de la Voie Verte

L'équipe municipale a souhaité porter, en maîtrise d'ouvrage communale, la création d'un espace résidentiel et écologique dans un cadre paysager.

Il comprend 7 lots à bâtir au libre choix du constructeur, qui sauront s'intégrer autour d'une placette en parfaite harmonie avec le Clos de la Gare et la Véloscénie.

Reste maintenant à écrire le devenir de l'ancienne gare. Tenant compte des divers paramètres incontournables s'imposant à la réflexion, une solution intéressante devrait être trouvée dans les mois à venir.

OAP Cœur de Ville

Amorcé dans le cadre d'une réflexion concertée dès 2004, l'aménagement du Cœur de Ville reste une action prioritaire affirmée dans le PLU, à travers l'élaboration d'une Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP).

Cette orientation est structurée autour de 4 axes :

- fluidifier les déplacements et organiser le stationnement dans le cœur de ville ;
- assurer la mixité sociale et fonctionnelle du cœur de ville ;
- révéler Limours par le paysage ;
- mettre en valeur le patrimoine.

En 2023, l'architecte des bâtiments de France a donné un avis favorable à la commune concernant la déconstruction de

l'ancien bâtiment de la police municipale. Cela va donner un élan supplémentaire à ce projet fondamental pour l'avenir de notre commune.

OAP Porte Sud

La valorisation et la sécurisation de l'entrée de ville sud sur la route de Chartres (RD988), est un projet urbain qualitatif conditionné par la nécessité incontournable d'une adaptation du PLU.



Il se traduira par la réalisation d'une opération résidentielle diversifiée et équilibrée, avec la volonté d'une préservation de la Véloscénie dans une large emprise (15 m de largeur- plateforme actuelle) et la création de liens avec celle-ci.



Inauguration du Clos de la Gare et du Clos Madame.

Engagement

« Dans tous ces domaines, nous continuons de rechercher des solutions innovantes, soutenables d'un point de vue financier, technique et opérationnel. »



Lotissement communal de la Voie Verte.

Smart City

La Smart City, ville intelligente, consiste en l'une des formes les plus concrètes de la révolution technologique de l'internet des objets connectés sur la vie au quotidien.

En 2023, la maîtrise des consommations pour réduire les factures d'énergie de nos bâtiments communaux est essentielle dans la crise que nous traversons. Une quinzaine de bâtiments sont désormais équipés de capteurs : équipements sportifs, bibliothèque, salle de spectacle, groupes scolaires... et ce pour détecter les anomalies de consommations avec des résultats tangibles sur les les trois fluides : gaz, électricité et eau. Ils récupèrent des données, en temps réel, qui permettent d'apporter des

actions correctives immédiatement. Des plannings d'occupations des locaux ont été élaborés pour optimiser les seuils de température.

Les consommations ont diminué de 20 % dans les bâtiments équipés. Grâce à cela, Limours répond déjà en partie aux objectifs attendus de la Loi



Climat et Résilience qui est de réduire de 40 % à minima les émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) d'ici 2030.

Engagement « Avec nos partenaires institutionnels, nous œuvrons ensemble à réduire notre vulnérabilité et à renforcer notre résilience. »

Sécurité publique et prévention

ASVP

Un Agent de Surveillance de la Voie Publique a rejoint la commune en

février 2023. L'ASVP assure, pour l'essentiel de ses missions, le respect du code du stationnement, des transports, de l'environnement, des assurances... Sa priorité est de faire de la pédagogie, mais il peut être amené à verbaliser en cas d'infraction au Code de la route.

Il a en charge le respect de la Zone bleue, indispensable au maintien du commerce de proximité.

Il est en lien étroit avec la Gendarmerie.

Vidéo protection

L'étude technique d'un plan de déploiement de caméras de **vidéo protection** aux entrées-sorties de la ville, conformément à la demande de la gendarmerie, a été réalisée. L'autorisation de la préfecture a été obtenue. Dans un contexte économique tendu tant au niveau national que communal, un

Déploiement de la fibre

Porté par le Syndicat Mixte Ouvert Essonne Numérique, le réseau très haut débit (THD) en fibre optique a été déployé sur 2 ans. Limours est désormais totalement « fibrée ».

Grâce à un élu dédié, la commune a

déploiement échelonné sur plusieurs années reste à l'étude.

Correspondant incendie et secours

La loi du 25 novembre 2021 impose la désignation d'un correspondant incendie et secours. Un conseiller municipal délégué a été nommé le 26 septembre 2022 en Conseil Municipal.

Sécurité routière

L'obtention du label Ville Prudente en 2021 est l'aboutissement d'un long processus permettant de reconnaître aujourd'hui les efforts réalisés depuis plusieurs années dans le domaine de la sécurité routière. La démarche d'amélioration engagée pour prévenir et réduire le risque d'accidents sera poursuivie : équipements, actions d'information et de sensibilisation, politique de sécurité routière pour les véhicules de la commune.



Économie locale

Qu'il s'agisse de l'activité industrielle, de l'artisanat, de la grande distribution ou du commerce de proximité, Limours entend bien continuer de jouer un rôle central dans le développement économique.

Les difficultés que les commerces et entreprises ont rencontré durant la période Covid ont été importantes. La commune a été aux côtés des commerçants et entreprises :

- accompagnement dans les démarches complexes pour l'obtention des aides de l'État ;



Le marché.

- insistance au niveau de la préfecture, afin que Limours fasse partie des premiers marchés forains à pouvoir rouvrir sous conditions ;
- assistance dans la création du Click and Collect ;
- poursuite du soutien à l'ACAL (Association des Commerçants et Artisans de Limours).



Le centre commercial « Les Arcades ».

D'autre part, la commune :

- a travaillé au développement de l'attractivité des Arcades, grâce à une présence forte des élus et du Président Honoraire de la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Essonne, Limourien, auprès de la société de gestion. Ce qui a valu l'ouverture de deux commerces alimentaires ;
- s'est mobilisée contre la réforme sur la Révision des Valeurs Locatives des Locaux Professionnels, RVLLP, non favorable aux entreprises. Un report a été obtenu et Limours est restée dans le secteur 3 et non 5 comme inscrit par la commission départementale des valeurs locatives des locaux professionnels et celle des valeurs locatives des impôts directs locaux ;



Zone d'activités « des Canaux ».





Radars Thalès : visite de Monsieur le Sous-Préfet.



Axéreal, coopérative agricole céréalière.

- a participé activement aux commissions intercommunales «Emploi et Développement Économique» de la CCPL dont c'est la compétence. L'entreprise Thalès Air Defence, fleuron de l'industrie française (1 200 salariés), la coopérative agricole céréalière Axéreal, la compostière Zymovert et un tissu d'agriculteurs dynamiques démontrent, une fois de plus, que Limours a bien «un pied à la ville, un pied à la campagne».



Animation pour la Fête des Pères, organisée par l'ACAL.

Petites villes de demain (PVD)

Limours (avec la ville voisine de Briis-sous-Forges et la CCPL) est inscrite dans le programme national PVD qui accompagne les démarches de revitalisation des villes de moins de 20 000

habitants, assurant des fonctions de centralité pour leur territoire environnant.

Le dispositif vise à renforcer l'attractivité des centres-villes et centres-bourgs, en permettant aux communes de répondre aux enjeux d'amélioration de l'habitat et du cadre de vie, de développement des services et des activités et de valorisation du patrimoine bâti et paysager.

L'OAP Cœur de Ville, s'insère parfaitement dans cette démarche PVD.



CLUB DES PETITES VILLES DE DEMAIN

Assainissement et hydraulique

Enjeux majeurs pour l'avenir, nous continuons d'apporter une attention particulière aux réseaux : eau potable, eaux usées et pluviales. Bien cachés dans les entrailles de la terre, ils constituent un patrimoine communal indispensable à chaque citoyen.

Schéma Directeur d'Assainissement (SDA)

Travaux planifiés et réalisés depuis 2020 dans le Schéma Directeur d'Assainissement :

- boulevard des Écoles : remplacement de canalisations (214 900 €) ;
- impasse du Colombier : remplacement de canalisations (70 000 €) ;
- rue de la Croix : canalisation eaux usées et campagne caméras ITV (64 000 €) ;
- rue du Couvent : création de regards ;
- rue du Hurepoix : noue d'absorption ;
- allée des Arcades : recherche de réseaux.

En 2023, un travail est engagé concernant le renouvellement de notre SDA. Cet outil de programmation permet d'améliorer la connaissance, la gestion et le fonctionnement du système d'assainissement des eaux usées.

DSP de distribution d'eau potable

L'eau, ressource indispensable à la vie. 2 km de canalisations ont été renouvelées depuis 2020 : allée des Pavillons, rue de la Perronnerie, rue de Chambord, rue de Rambouillet, rue du Vieux Pavé, Grande Rue...

Notre contrat actuel de DSP (Délégation de Service Public), signé pour une durée de 12 ans avec la société Suez, prendra fin en 2024.

Il fera l'objet d'un nouveau contrat dans le cadre d'une consultation, où différentes options sont possibles :

- DSP comme actuellement ;
- régie publique ;
- régie communale.



Chiffres clefs

2 383 abonnés
290 288 m³ consommés
44,5 km de canalisations
91 hydrants.

La gestion financière n'est pas une fin en soi. Elle est pour nous un véritable moteur de progrès. Elle permet, en effet, de fixer de façon réaliste nos moyens d'action pour répondre au mieux aux attentes des Limouriennes et des Limouriens. »

Finances

Une gestion rigoureuse et maîtrisée

● Engagement

« Nous maintenons la stabilité de la pression fiscale, inchangée depuis 20 ans. »

1 790 000 euros cumulés de recette en moins entre 2020 et 2023.

0 % d'augmentation des taux de la TF et de la THRS sur la part communale.

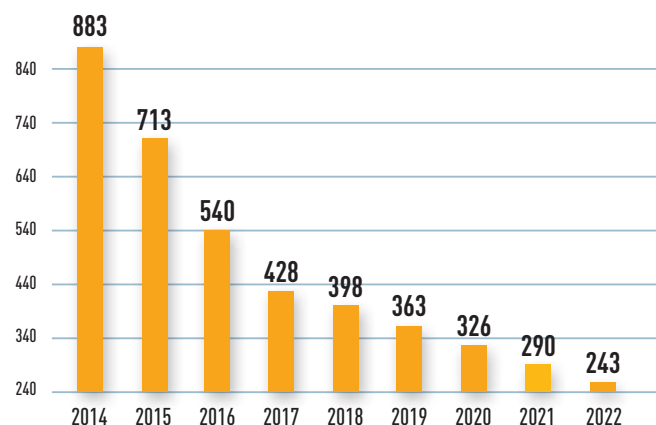
D'un point de vue financier, les trois premières années du mandat ont confirmé le contexte financier contraint par l'État.

La Dotation Globale de Fonctionnement, destinée au financement des compétences de l'État transférées aux collectivités, est en constante baisse depuis 2014. Cette baisse représente pour l'année 2022 une diminution de 640 000 euros par rapport à 2014, soit un cumul sur les 3 premières années du mandat de 1 790 000 euros de recettes en moins.

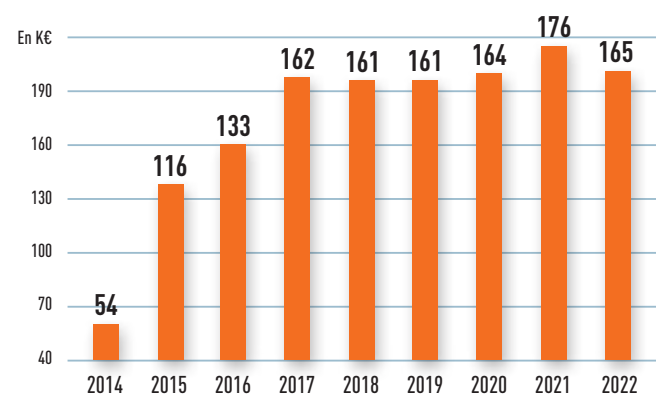
De plus, la suppression de la taxe d'habitation retire aux communes la maîtrise de leurs recettes et la compensation de cette perte de recettes n'est pas assurée sur le long terme.

À ce contexte financier contraint par l'État s'est ajouté un contexte de crise sanitaire, économique et énergétique. Cela s'est traduit financièrement par :

- des ralentissements dans l'exécution des travaux des grands projets, notamment dus à la crise de matières premières et des difficultés d'approvisionnement ;
- de l'incertitude dans les recettes et les dépenses de fonctionnement.



Évolution de la D.G.F. Une chute brutale et persistante : une perte de plus de 600K€ depuis 2014.



Le F.P.I.C. : augmentation de près de 130K€ depuis 2014.

Depuis la rentrée de septembre 2022, les services retrouvent progressivement un niveau d'activité semblable à celui d'avant Covid.

La crise énergétique provoque une augmentation des prix de l'énergie dont l'ampleur reste incertaine.

En 2023, l'augmentation de la facture d'électricité sera de 81 %, correspondant environ à 163 500 €.

Ce contexte a mis en exergue la nécessité d'une maîtrise budgétaire, base de la gestion financière communale depuis 2001.

L'équipe municipale a tenu son engagement de ne pas augmenter la fiscalité en gelant les taux de la taxe foncière et de la taxe d'habitation.

Pour limiter l'effet ciseau entre les recettes et les dépenses de fonctionnement, l'accent est mis sur la maîtrise des dépenses de fonctionnement, plus particulièrement les charges de personnel dont l'augmentation est contenue : +1,2 % sur les 3 dernières années par rapport à 2019.

Rappelons que cette maîtrise financière, dans ce contexte particulier, a pour objectif de tenir au maximum les engagements pris, à travers :

- le soutien aux associations et à l'économie locale ;
- la poursuite :
 - des investissements structurels afin d'entretenir la commune ;
 - des grands projets : la Maison de Santé Pluriprofessionnelle, la rénovation des vestiaires et tribunes du Parc des sports, les travaux de

l'Église... ainsi que les investissements complémentaires, notamment issus des ateliers entrant dans l'Agora Citoyenne.

Tous ces investissements sont possibles grâce à l'autofinancement qui se dégage de la section de fonctionnement, mais également par les nombreuses subventions que l'équipe municipale s'astreint à rechercher sans relâche :

- le Contrat Aménagement Régional, le CAR : 992 903 € ;
- La dotation de soutien à l'investissement local (DSIL) : 420 848 € (2020-2021) ;
- La dotation de l'État destinée aux territoires ruraux, la DETR : 201 409 € (2020-2022) ;
- La DRAC : 253 332 € (2020-2022) ;
- Fonds de concours CCPL : 327 930 € (2020 à 2022).

La gestion stratégique du foncier de la commune reste une composante du budget permettant d'éviter le recours à l'emprunt. Exemple : le lotissement de la Voie Verte.

● Engagement
« Nous maintiendrons une démarche collective qui nous permettra d'inscrire résolument LIMOURS sur une voie ambitieuse et réaliste pour les années à venir. »

Plus de **3 millions** d'euros de subventions obtenus ces 3 dernières années.

Soutien aux associations : **319 199 €**, dont 205 367 € dédiés au CCAS.





Inauguration du CTM.



Inauguration du Clos de la Gare et du Clos Madame.



Inauguration de la Solithèque.



Limours